



Retour d'ordinateur portable en garantie

Par **sash**, le **09/07/2008 à 14:04**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter suite à des soucis avec le SAV de la société ASUS. Je vous fait un bref historique ..
-> Octobre 2006 : achat du portablern-> Novembre 2006 : livraison du portablern-> début avril: la batterie ne charge plus.
-> Début juin: portable HS.. j'attends le retour d'un collègue en vacance qui à la même batterie pour vider le portablern-> 23 Octobre 2007 : premier renvoi > changement de la carte mèrern-> Début janvier : deuxième renvoi > ports usb hsrn-> 19 Février : troisième renvoi > modem non branché lors de la réparation
-> 28 Février : le portable revient, bluetooth non branché., pièces manquantes
-> du 1° mars au 21 avril: appels réguliers, SAV et services commercial sans beaucoup de succès..
-> 4 avril: Quatrième renvoi du portablern-> 21 mai: proposition d'échange standard contre un portable neuf.
-> 09 juin: envoi du colis
-> 17 juin: colis perdu sur Toulouse !!!
-> 20 juin: appel de TNT pour me le signaler, ils me disent contacter Asus.
-> 26 juin : appel vers Asus pour leur signaler. Ils me disent appeler TNT et me rappeler...
-> 4 juillet: appel vers Asus pour avoir des nouvelles: rien n'a été fait, ils me disent me rappeler d'ici le lundi 7 au plus tard....
-> 8 juillet: appel vers Asus: rien n'a été fait, ils me disent me rappeler avant le 9 juillet 12h00.
Nous sommes le 8 juillet, il est 14h... et heu, comment dire, j'en ai un peu marre ...
Ma question est alors simple:
Que puis-je faire juridiquement pour accélérer le retour d'un portable neuf, avec extension de garantie ...
Puis-je demander un remboursement financier du portable (à sa valeur neuve, ou à la valeur actuelle) ?
Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande.